



**UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION**

**Le laboratoire de recherche :**  
Développement, économie, finance et institutions (DEFI)

**Et l'équipe de recherche :**  
L'innovation pour la compétitivité et le développement : Dynamiques, contraintes et perspectives  
Organisent

**Colloque national hybride**

**Dynamiques territoriales de développement : Vers une  
gouvernance territoriale innovante à l'ère du  
numérique**

Université de Tizi-Ouzou (Hasnaoua),  
**8 et 9 Octobre 2024**

**Présidents d'honneur :**

Pr. BOUDA Ahmed, Recteur de l'UMM Tizi-Ouzou  
Dr. LAICHE Mohamed Doyen de la FSECSG, UMM Tizi-Ouzou

**Présidente du colloque :**

BOURKACHE Ferroudja, MCA, UMM Tizi-Ouzou

**Co-présidente du colloque:**

OUCHALAL Houria MCA, UMM Tizi-Ouzou

## Argumentaire

L'innovation est une notion largement présente dans les sciences économiques depuis J. A. SCHUMPETER (1883-1950), et depuis le début des années 2000 notamment, des programmes de recherche scientifique s'intéressent à cette question, sous différents vocables : économie de la connaissance, économie numérique,... L'innovation est également reprise dans les programmes politiques. Perçue comme un levier d'attractivité et de compétitivité et de progrès à l'échelle des nations et des territoires. L'innovation est définie par J. A. SCHUMPETER(1935) comme « la diffusion marchande de nouvelles combinaisons productives, l'introduction d'un nouveau produit, la mise en œuvre d'un nouveau processus, l'ouverture d'un nouveau marché, la découverte d'une nouvelle source de matière première, la mise en œuvre d'une nouvelle organisation en sont les formes principales. Delà, elle est présentée comme le moteur de la croissance économique ».

Par ailleurs, l'innovation offre un cadre propice à la mise en œuvre de nouveaux modes de faire, à l'expression de la créativité des agents et acteurs d'un système, à l'acquisition de technologies nouvelles et la mobilisation de mode de financement inédits dans un contexte où l'autorité publique est appelée à faire mieux.

Ainsi, l'innovation n'est plus seulement considérée comme un moteur de changement social, mais aussi comme un moteur de transformation institutionnelle, économique, technologique, environnementale et sociétale (DIERCKS et al. 2019).

Souvent appréhendé de manière réductrice, sous l'angle technologique ou technique, le champ de l'innovation est large et revêt plusieurs aspects. Il peut être organisationnel (QUEVIT et VAN DOREN, 1993 ; BEN LETAIFA et RABEAU, 2012), managérial (BIRKINSHAW et al. 2008), territorial ou socio-économique et politique (LONCLE, 2005 ; ENCAOUA *et al.* 2004) ou encore concurrentiel (PORTER, 1993).

La révolution numérique des années 90 bouleverse la nature et les modalités de l'interaction sociale et économique. Le numérique « représente toutes les applications qui utilisent un langage binaire qui classe, trie et diffuse des données... que le terme englobe les interfaces, smartphones, tablettes, ordinateurs, téléviseurs, ainsi que les réseaux qui transportent les données... qu'il envisage à la fois les outils, les contenus et les usages » (DUBASQUE, 2019).

Grâce au web, nous pouvons interagir virtuellement, et notre potentiel d'interaction sociale devient, quasi illimité et non plus restreint par l'obligation de la proximité physique. Plus largement, la révolution numérique, et les données et outils qui l'accompagnent, offrent de nouvelles possibilités de vivre, de produire et de gouverner les territoires.

Les territoires, définis par des réseaux d'acteurs interconnectés, sont à la fois des écosystèmes et des lieux privilégiés d'innovation. L'économie territoriale, lorsqu'elle est un milieu innovateur, favorise l'innovation parce que l'entreprise y trouve aisément les ressources dont elle a besoin pour ce faire. Le territoire doit devenir un réservoir de ressources appropriables à tout moment(BRANSCOMB, KELLER, 1998). Ces ressources peuvent être des moyens financiers, des compétences, et autres ressources spécifiques à ce dernier.

Les dynamiques environnementales (celles qui ne sont pas internes à l'entreprise) qui encouragent l'innovation sont d'ordre local : ce sont les institutions, cultures et autres facteurs locaux qui génèrent (ou non) des systèmes d'innovation locaux (COOKE *et al.* 2004). Pour qu'ait lieu le développement d'un territoire il est nécessaire que les établissements qui s'y trouvent soient innovants. Pour cela, la mise en place des programmes pour générer des systèmes d'innovation locaux est primordiale.

Le rôle du territoire comme support aux échanges et aux collaborations, et donc comme creuset important des dynamiques d'innovation, a aussi été remis en question par (TORRE 2008). Selon lui, la proximité est très importante pour échanger des informations et pour collaborer, mais cette proximité n'implique pas la co-localisation.

Aussi, les territoires sont devenus non seulement des espaces de prise de décision où des acteurs travaillent et décident ensemble de leur avenir mais également des lieux où s'articulent des enjeux multiples tels que : la stimulation du développement économique, l'amélioration et l'efficacité des services publics et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. L'innovation territoriale est un outil innovant du développement territorial pour renforcer les capacités territoriales grâce à deux approches clés, à savoir celle de la prise en compte des conditions locales et celle de l'économie de la connaissance

L'innovation territoriale est une approche qui intègre quelque chose de nouveau sur un territoire. Cela peut être un service, un produit, une façon de travailler, etc. Son objectif est de transformer ce territoire de manière positive et durable. Cette transformation peut être économique, sociale, technologique et politique. En somme, le territoire peut faire l'objet de « destruction créatrice », en tant qu'espace et système de production.

### **Objectif du colloque :**

Ce colloque vise à explorer les dynamiques territoriales et à dévoiler les nouvelles perspectives qu'offre l'innovation territoriale. Il s'agit de mobiliser des chercheurs, des entrepreneurs et des professionnels pour croiser leurs regards sur ces interactions, identifier les meilleures pratiques, et contribuer à la création d'un écosystème innovateur des territoires en Algérie.

### **Les axes du colloque :**

#### **Axe 1 : Cadrage théorique de l'innovation territoriale**

Par une littérature croisée en science régionale et science de gestion, nous ambitionnons de mettre en perspective la notion d'innovation territoriale, en posant les bases d'un cadre théorique de la compréhension des dynamiques territoriales en innovation.

#### **Axe 2 : Innovation publique, digitalisation et nouvelles formes de management public**

Depuis quelques années, le secteur public promeut l'innovation en intégrant à ses logiques structurelles de nouvelles formes de management, qui tendent à repenser l'organisation et la gestion du travail dans le domaine. Ce désir d'innovation est primordial : pour repenser le secteur public, d'un point de vue conceptuel comme pratique, il convient d'introduire de nouvelles formes de gestion, d'organisations, de compétences pour provoquer une rupture avec le passé. Quelles formes prend cette innovation publique ? Quel type de management est appliqué au secteur public ? Comment innover en repensant les moyens d'interaction managériaux du secteur ?

#### **Axe 3 : Les start-up et les nouvelles formes d'entrepreneuriat vu en termes de dynamiques territoriales**

L'objectif de cet axe est de comprendre plus précisément les ressorts du « phénomène start-up » et l'impact des nouvelles formes d'entrepreneuriat innovant sur le territoire.

L'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant, et notamment des « start-ups » (définies comme des jeunes entreprises innovantes à la recherche d'un modèle économique)

#### **Axe 4 : Innovation dans les services publics**

Le service public est en mutation. Il mobilise des nouvelles technologies permettant de faire évoluer les services publics existants, de proposer de nouveaux services pour les usagers ou encore, d'ouvrir les données de l'administration. Les gestionnaires publics mettent en œuvre de nouvelles façons de travailler, en interne et avec leurs publics. Avec une priorité : placer l'utilisateur et ses besoins au cœur des réflexions, écouter les attentes de toutes les parties prenantes, et savoir les utiliser pour reconstruire de nouvelles politiques, en phase avec les nouveaux usages. Quelles sont les contraintes à la mise en œuvre de ces nouvelles approches ?

#### **Axe 5 : L'innovation sociale**

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

#### **Axe 6 : L'innovation territoriale : Quelques expériences**

L'objet principal de cet axe est d'étudier les dynamiques et les spécificités du développement territoriales qui caractérisent des régions. Un retour d'expériences est important pour la compréhension de la problématique de développement territoriale.

**Présidente du Comité Scientifique : OUAMAR Sabrya**

**Co-président du comité scientifique : ZERKHFAOUI Lyes**

#### **Membres du Comité Scientifique**

ABRIKA Bélaid, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
AGHARMIOU née RAHMOUN Naima, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
AMOKRANE Hakima, MCA, UMMTO Tizi-Ouzou  
ANDRE Torre, Pr, Université Paris Saclay  
AIT SIDHOUM Houria, MCA, UAM Béjaia  
AIT TALEB Abdelhamid, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
AKKACHE Dehbia, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
AKNINE née SOUIDI Roza, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
ALLAG Yassine, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
AMIAR née DOUADI Lila, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
AMIRI Dalila, MCA, UMMTO Tizi-Ouzou  
AOUDIA Kahina, MCA, Pôle universitaire kolea, Tipaza  
AOUDIA Fairouz, MCA, UMMTO Tizi-Ouzou  
ARKOUB Ouali, Pr, Université de Boumerdès  
ASMANI Arezki, MCA, UMMTO Tizi-Ouzou  
BATACHE Abderrahmane, MCA, UMMTO Tizi-ouzou  
BELGAID Lynda, MCA, UMMTO Tizi-Ouzou  
BELKHAMSA Ouardia, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
BEN MESSAOUD Adem, MCA, Université Blida 2  
BENAMARA Karima, MCA, UMM Tizi-Ouzou

BERBER Mouloud, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 BERBER Nouredine, MCA, Université de Tiaret  
 BOUDJENAN Toufik, MCA, Université de Maghnia  
 BOUZIDA ep MALEK Zahia, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 CHAKOUR SaidChaouki, Pr, Université de Jijel  
 CHENANE Arezki, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 CHENNOUF Sadok, Pr, Université d'Oran 2  
 CHIKH AMNACHE Sabrina, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 CHIKH Nabila, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 DAHMOUNE Rhadia, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 DAHAK Abdennour, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 DJEMACI Brahim, Pr, Université de Boumerdès,  
 DORBANE Nadia, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 FERHAT Abbes, Pr, Université de M'sila  
 GUEDDACHE Lyes, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 GUELMINE Mohamed Hicham, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 GUERCHOUH Mouloud, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 GOUMARI Souhila, Pr, Université de Tlemcen  
 HACHEMI Naima, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 HADDOU Ali, MCA, Université Blida 2  
 HADJOU Lamara, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 HAMMOUTENE Ouerdia, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 KABENE Ahmed, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 KARA Rabah, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 KEHRI Samir, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 KHAZNADJI Mohammed, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 LAMROUSSE ép BENNOUR Kathia, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 MEDDAH ARAIBI Lhadj, Pr, Université de Chlef  
 MEKACHER Amel, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 MOULAI Kamel, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 OTMANI Habib, MCA, Ecole supérieure de management, Tlemcen  
 OUALIKENE Selim, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 OUAMAR Sabrya, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 OUCHALAL Houria, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 OUCHALAL ép HAMMACHE Elkeina, MCA, CREAD  
 OULD ABDESSLAM Sabrina, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 RACHEDI Akila, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 RAHMOUNI Djamila, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 RAMDINI Samira, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SADOUD Ahmed, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SAHALI Nourreddine, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SAID MANSOUR Fouad, Pr, Université Khemis Miliana  
 SAM Hocine, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SBIHI Djamila, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SI MANSOUR Farida, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SI SALAH Karima, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SMADI Amina, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SMAILI Nabila, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SOUKI Hakima, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
 SOUMAN Mohand Ouidir, MCA, Université de Béjaïa  
 TESSA Ahmed, Pr, UMM Tizi-Ouzou  
 TITOUCHE Rosa, MCA, UMM Tizi-Ouzou

ZEKHERFAOUI Lyes, MCA, UMM Tizi-Ouzou  
ZERAIB Salah, Pr, Université Batna 2  
ZEROUTI Messaoud, Pr, Pôle universitaire kolea, Tipaza  
ZOURDANI Safia, MCA, UMM Tizi-Ouzou

**Présidente du comité d'organisation : AMOKRANE Hakima**  
**Co-président du comité d'organisation : KEHRI Samir**

CHIKAOUI Mina, MAA, UMM Tizi-Ouzou  
HAMMOUR Djamila, MCB, UMM Tizi-Ouzou  
MAHTOUT Idir, MAA, UMM Tizi-Ouzou  
MALEK nadir, MAA, UMM Tizi-Ouzou  
MEKSEM Amine, MAA, UMM Tizi-Ouzou  
SIKHER Kahina, MCB, UMM Tizi-Ouzou  
ZARROUK Lounes, MAA, UMM Tizi-Ouzou

#### **Conditions de soumission :**

Toute personne qui souhaite participer aux travaux du colloque « Dynamiques territoriales de développement : Vers une gouvernance territoriale innovante à l'ère du numérique » doit envoyer un résumé de son travail.

Veillez respecter les conditions suivantes :

- Le résumé, en format Word, ne doit pas dépasser 500 mots.
- Les communications peuvent être rédigées dans l'une des langues suivantes : Français, Arabe, Anglais.
- Les auteurs doivent inscrire leur communication dans l'un des axes du colloque.
  - La communication doit être originale et n'ayant jamais été publiée ou présentée lors d'un autre évènement scientifique.
  - Le nombre de contributeurs dans une même communication ne doit pas dépasser deux chercheurs.
  - Les communications en langues étrangères (français et anglais), doivent être rédigées en Time New Roman, police 12.
  - Les communications en langue arabe doivent être rédigées en Simplified Arabic, police 14.
  - Le texte de la communication ne doit pas dépasser 20 pages (page de couverture, annexes et bibliographies incluses).

Les communications sont soumises exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante :

**[dynamiqueterritoriales@ummtto.dz](mailto:dynamiqueterritoriales@ummtto.dz)**

#### **Dates importantes à retenir**

**03 septembre 2024** : Date limite de la réception des résumés,  
**10 septembre 2024** : Date limite de la notification du comité scientifique,  
**30 septembre 2024** : Date limite d'envoi des communications finalisées,  
**08 et 09 octobre 2024** : Tenue du colloque.

#### **Valorisation des textes du colloque**

Publication des meilleures communications après réévaluation par le comité scientifique et ce dans :

- \*La revue Tadamssa d-Unegmu ;
- \*L'édition d'un ouvrage collectif dans le cadre du laboratoire DEFI